

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE. Au cinéma. Demain, la médiathèque départementale, le cinéma Pré-Bourgès et la médiathèque du Pays de Mauriac accueilleront les amateurs dans le cadre du Mois du film documentaire, avec la projection du film d'Etienne Chaillou et Mathias Théry « Les Altans », en présence de Mathias Théry. Entrée libre. ■

CARNET

LA MONTAGNE

Boîte aux lettres : café d'Auvergne, 12, place Pominou 15200 Mauriac. E-mail : aurillac@centrefrance.com. 04.71.45.40.20. Fax : 04.71.45.40.25
CORRESPONDANTS. Yveline David, tél. 04.71.40.91.17, 06.81.09.62.74 ; sport, Olivier Miranda, tél. 04.71.67.31.18, 06.71.09.50.50.
LA MONTAGNE, AGENCE D'AURILLAC. 36, rue du 14-Juillet, 04.71.45.40.20, fax, 04.71.45.40.25. E-mail : aurillac@centrefrance.com
Abonnements. Tél. 0810.61.00.63 (N° azur, coût appel local).

RÉGIE PUBLICITAIRE

Publicité. Tél. 04.71.63.81.00, fax. 04.71.63.81.09.

36, rue du 14 Juillet à Aurillac.

Petites annonces : 0825.818.818*, fax, 04.73.17.30.19.

Avis d'obsèques : 0825.31.10.10*, fax, 04.73.17.31.19.

Annonces légales : 0826.09.01.02*, fax, 04.73.17.30.59.

Annonces emploi : 0826.09.00.26*, fax, 04.73.17.30.59.

45, rue du Clos-Four, BP 90124, 63020 Clermont-Ferrand, cedex 2.

(* 0,15 € TTC/mn.

URGENCES

CENTRE HOSPITALIER.

Avenue Talandier. Tél. 04.71.67.33.33.

SMUR. Tél. 15.

AMBULANCES. Tél. 04.71.640.640.

SAPÉURS-POMPIERS. Tél. 18.

GENDARMERIE. 17, 04.71.68.01.50.

SECOURS EN MONTAGNE. Tél. 17.

ENFANCE MALTRAITÉE. Numéro vert du Conseil général : 0.800.15.0800.

CANCER SOLIDARITÉ. 06.67.35.76.45.

ÉCOUTE MALTRAITANCE PERSONNES

ÂGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES

CANTAL. Tél. 04.71.43.13.83.

LIGUE CONTRE LE

CANCER. Permanences et accueil au

comité et en établissements,

contact : tél. 04.71.64.13.13 et

06.74.66.17.09.

SERVICES

SOUS-PRÉFECTURE.

Rue Duprat. Tél. 04.71.68.06.06. Ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi.

OFFICE DE TOURISME.

Tél. 04.71.68.19.87.
MÉDIATHÈQUE. Rue du 11-Novembre. Tél. 04.71.67.35.81. Aujourd'hui, ouverture de 10 h 30 à midi et de 13 h 30 à 18 h 30.

CINÉMA LE PRÉ BOURGES

007 SPECTRE. A 14 h 30 et 20 h 30. Tél. 04.71.68.14.40, <http://perso.wanadoo.fr/cinemaauriac>

Mauriac → Vivre sa ville

SANTÉ ■ L'association Ensemble organise régulièrement des animations musicales à l'Ehpad

Quand la musique adoucit le quotidien

Des artistes de l'association Polysson interviennent à l'Ehpad pour apporter des notes de musique et de joie aux résidents.

C'est en 1980 que l'association « Ensemble » a vu le jour à Mauriac. Son objectif : améliorer le quotidien et favoriser le bien-être des résidents. Son but : relayer les équipes de soins, en apportant du réconfort et une écoute extérieure au milieu médical, à travers sourires, moments de joie, attentions et amitié.

Plusieurs types d'interventions sont déjà bien rodés, comme la célébration des anniversaires, chaque mois, avec cadeau et gâteau. Autres moments forts, très prisés des résidents, les visites des enfants du centre de loisirs ou des écoles qui transforment, le temps d'un après-midi, le décor hospitalier en cours de récréation revigorante.

« La régularité de ces animations redonne des repères dans le temps ordinaire »

Depuis le début de l'année, l'association « Ensemble » et Bernadette Donadieu, infirmière coordonnatrice, ont confié le soin des épisodes musicaux à l'association « Polysson musique à l'hôpital ».

Cette dernière, qui s'est don-



ANIMATION. Rémy et Annette ont enchanté leur auditoire, dans le hall de l'Ehpad.

née pour mission d'animer les structures médicales d'accueil, avait proposé ses services en 2014. Une initiative immédiatement retenue et pour laquelle plusieurs institutions ont volontiers accepté de participer, en terme de financement (Région, MSA, Rotary Mauriac Riom-ès-Montagnes, centre hospitalier et commune de Mauriac, par le biais de la subvention accordée à Ensemble).

Le résultat est à la hauteur des

espérances et, chaque mois, les résidents attendent avec impatience ces moments de divertissement. « Dans la pratique, deux musiciens interviennent, explique Marie-Laure Fraysse-Constant, accordéoniste et musico-thérapeute de Polysson. Ils se déplacent dans les étages pendant environ trois heures. »

« La régularité de ces animations redonne des repères dans le temps ordinaire et les musiciens sont désormais reconnus

par les résidents », renchérit Bernadette Donadieu. Une ritualisation qui stimule le physique et le psychique et, surtout, la satisfaction de voir s'illuminer les visages, d'entendre chanter les résidents et de constater que l'envie de danser les anime encore. « Ils nous demandent d'interpréter certains morceaux », confirme Rémy Sallard, accordéoniste bien connu à Mauriac et membre de Polysson.

Si le projet musique à l'Ehpad

a retenu l'attention des institutions, il bénéficie de l'accompagnement de l'association Le Kiosque, collectif artistique d'Aurillac qui apporte son aide pour tous les aspects administratifs. « Nous sommes un maillon de la chaîne », relativise modestement Benoît Bigean, président.

Un appel est lancé à tous les donateurs

La réussite de l'expérience induit le souhait de sa pérennisation et Ensemble reconstruit le projet pour 2016. L'appel est donc lancé à tous les donateurs, soucieux d'apporter du réconfort aux résidents de l'Ehpad. ■

Yveline David

ÉCHOS CITÉ

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ■

Permanence FO

Le syndicat informe les agents territoriaux du secteur qu'une permanence mensuelle s'ouvre à Mauriac, à l'Union locale FO, parc des Rédines. La première aura lieu aujourd'hui, de 13 h 30 à 16 h 30. Pour tous renseignements, s'adresser au 04.71.68.27.92 ou au 06.80.35.22.52. ■

CHAMBRE AGRICULTURE ■

Permanence

Le Service juridique, foncier et environnement de la Chambre d'agriculture du Cantal tiendra une permanence dans ses bureaux, 28 boulevard Monthyon, jeudi 19 novembre, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30. Pour prendre rendez-vous, contacter le 04.71.45.55.20, ou le 04.71.68.38.20 (antenne de Mauriac). ■

PAYS DE MAURIAC

DRUGEAC

Eau potable : les analyses sont conformes

Face à la prolifération de campagnols, la préfecture du Cantal a demandé à l'Agence régionale de la santé (ARS) d'effectuer des prélèvements sur différents sites du réseau d'eau potable.

Ces derniers ont été réalisés en date du mardi 27 octobre à Navaste, Tougouze, Masdamont,

Pailhès, aux bourgs de Saint-Bonnet-de-Salers, Drugeac et Merlhac. Ces analyses ont toutes confirmé la conformité des eaux du réseau public selon les normes requises pour la consommation.

Pour information, les réservoirs d'eau potable et les re-

gards de captage sont étanches à toutes intrusions de campagnols, les fenêtres d'aération sont protégées par des grilles moustiquaires métalliques, scellées au ciment, les départs de canalisations sont équipés de crépines.

Ces analyses, ainsi que les pré-

cédenes, à raison d'une chaque trimestre, sont affichées en mairie. Toute personne est invitée à les consulter. Le syndicat travaille en étroite collaboration avec les services de l'État, pour apporter à chacun une qualité d'eau conforme aux normes sanitaires. ■

JALEYRAC

ÉTAT CIVIL. Naissance. À Aurillac, vendredi 30 octobre, de Maxence Vizet, premier enfant au foyer d'Anthony Vizet et de Sylvie Sucheyre. ■

